HUBERDEAU

MUNICIPALITÉ DE HUBERDEAU

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 368-24

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 20 février 2024, le conseil a adopté le projet de règlement numéro 368-24.

Le règlement 368-24 a pour but de modifier le Plan d'urbanisme 197-02 de la Municipalité dans le but d'ajouter des orientations d'aménagement pour tenter de contrer les effets néfastes des îlots de chaleur.

Ce projet ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 9 avril 2024 à 18h30 au 101, rue du Pont, Huberdeau. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet est disponible au bureau de la municipalité, situé au 101, rue du Pont, Huberdeau ainsi que sur le site internet de la municipalité.

La carte 3 ci-bas identifie ces îlots de chaleur :

CARTE 3 IDENTIFICATION DES ÎLOTS DE CHALEUR

Huberdeau

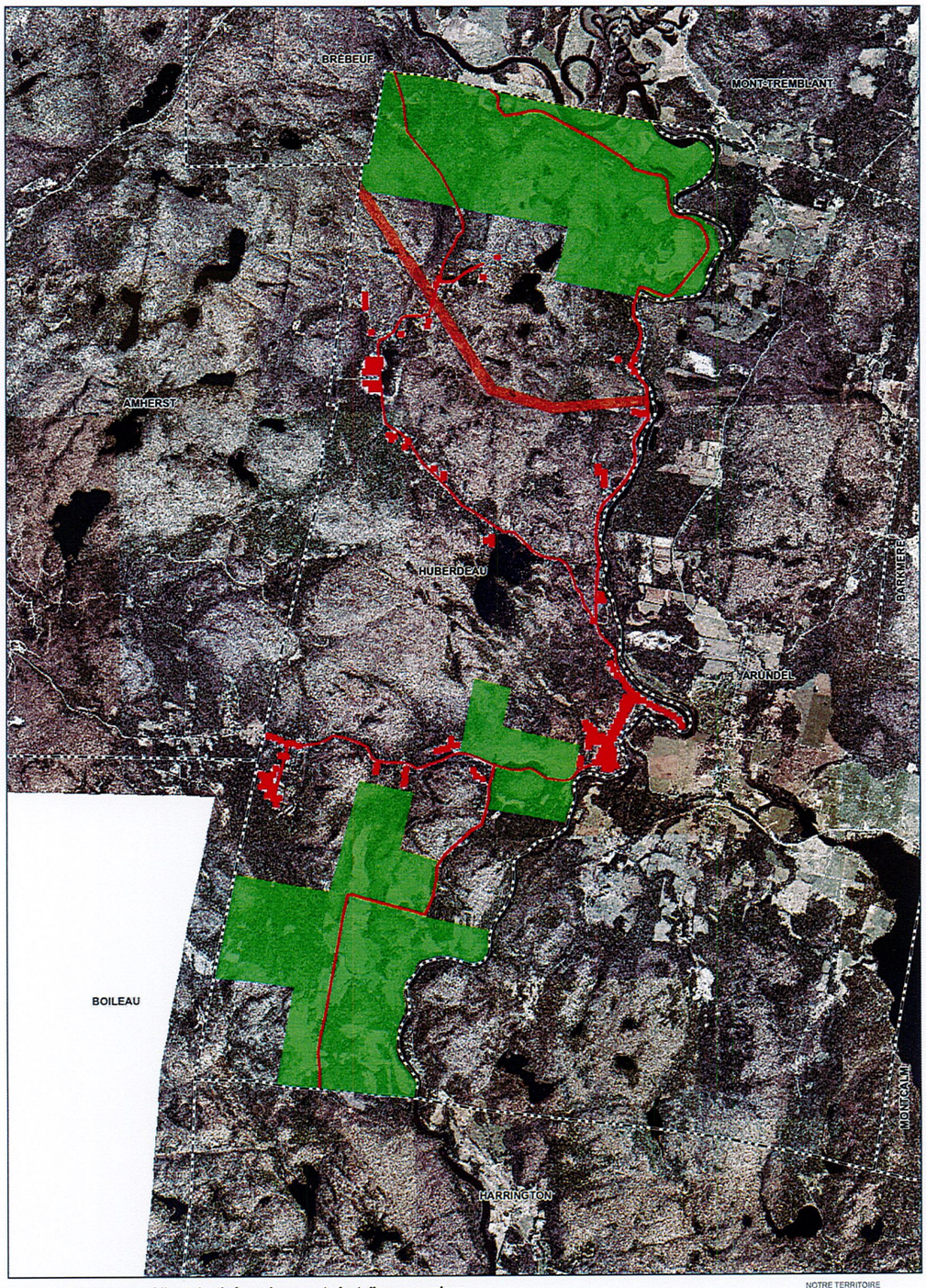

Hors de l'usage auquel il est destiné, ce document n'est d'aucune valeur.

Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du gouvernement du Québec.
© Gouvernement du Québec, tous droits réservés. © Jean-Pierre Cadrin et Ass. Inc., tous droits réservés.

N

Date: 2023-10-11

1:67,710

0 500 1,000 2,000 3,000 4,000 m

NOTRE TERRITOIRE
NOTRE AVENIR
MRC DES LAURENTIDES

AMHERST | ARUNDEL | BARKMERE | BRÉBEUF | HUBERDEAU | IVRY-SUR-LE-LAC | LABELLE
LA CONCEPTION | LAC-SUPÉRIEUR | LAC-TREMBLANT-NORD | LA MINERVE | LANTIER
MONT-BLANC | MONT-CALM | MONT-TREMBLANT | SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES | VAL-DAVID | VAL-DES-LACS | VAL-MORIN

DONNÉ À HUBERDEAU, 25 mars 2024.

Guylaine Maurice
Directrice générale adjointe / greffière-trésorière adjointe.